

Service administratif des tribunaux judiciaires

Commentaires et analyse des états financiers

2024-2025

INTRODUCTION

Les commentaires et l'analyse des états financiers (CAEF) qui suivent doivent être lus parallèlement aux états financiers du Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2025. Ces états financiers ont été préparés à partir des conventions comptables gouvernementales, lesquelles sont basées sur les normes comptables canadiennes du secteur public. Les CAEF ont été préparés conformément à l'*Énoncé de pratique recommandée du secteur public* (EPR-1).

La responsabilité de la préparation des CAEF incombe à la direction du SATJ. Les CAEF ont pour objet d'aider le lecteur à mieux comprendre la situation financière et les résultats des activités de l'organisation, tout en démontrant sa responsabilisation en ce qui a trait à la gestion de ses ressources. D'autres données de rendement de l'organisation sont publiées dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#).

Les CAEF comprennent trois volets :

- Aperçu
- Points saillants
- Commentaires et analyse

Veuillez noter que tous les montants qui figurent dans le présent document sont en dollars canadiens, sauf mention contraire.

Remarque spéciale concernant les déclarations prospectives

Les mots « estimer », « avoir l'intention de », « devrait », « prévoir » ainsi que les expressions similaires sont utilisées dans le contexte de déclarations prospectives. Ces énoncés reflètent les hypothèses et les attentes du SATJ fondées sur son expérience et sa perception des tendances et de la conjoncture actuelle. Bien que le SATJ estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, elles pourraient s'avérer erronées; par conséquent, les résultats réels du SATJ pourraient être substantiellement différents de ceux envisagés dans les présents CAEF. Plus particulièrement, les facteurs de risque décrits dans le présent rapport pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements soient très différents de ceux envisagés dans les déclarations prospectives.

APERÇU

Le SATJ a été constitué en 2003 sous le régime de la *Loi sur le service administratif des tribunaux judiciaires*, [L.C. 2002, ch. 8](#). Le rôle du SATJ consiste à fournir de manière efficace et efficiente des services judiciaires, des services du greffe, des services de tribunaux électroniques, des services de sécurité des cours et des services internes à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt (« les Cours »). L'administratrice en chef du SATJ agit en qualité d'administratrice générale.

Le SATJ a été constitué afin d'assurer des services efficaces et efficaces administratifs, judiciaires et de greffe aux quatre tribunaux fédéraux; d'accroître l'indépendance judiciaire en chargeant un organisme indépendant du gouvernement du Canada d'assurer les services administratifs des tribunaux et de confirmer le rôle des juges en chef et des juges en ce qui concerne l'administration des Cours; et d'accroître la responsabilité à l'égard de l'utilisation de fonds publics pour l'administration des tribunaux, et ce, tout en réitérant le principe de l'indépendance judiciaire. Ceci assure un accès rapide et équitable au système de justice, qualité essentielle d'une gouvernance constitutionnelle.

Le budget du SATJ provient des autorisations de charges approuvées par le Parlement. Le SATJ dispose d'une autorisation votée pour les dépenses de programme et les autorisations législatives pour les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés, l'utilisation du produit de l'aliénation des biens en surplus de l'État et les remboursements des montants crédités aux recettes d'exercices antérieurs.

Étant donné que les autorisations sont fondées dans une large mesure sur les besoins de trésorerie, les autorisations accordées au SATJ ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière, dans l'état des résultats ainsi que dans l'état de la situation financière nette ministérielle ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 des états financiers présente un rapprochement entre les deux méthodes de rapports financiers.

Les états financiers du SATJ n'ont pas été audités. Dans le cadre de la publication annuelle des états financiers ministériels, la direction présente une déclaration de responsabilité de la direction comprenant les contrôles internes en matière de rapports financiers.

POINTS SAILLANTS

Autorisations parlementaires

Les autorisations parlementaires à la disposition du SATJ comprennent le financement obtenu au moyen du Budget principal des dépenses, du Budget supplémentaire des dépenses, des transferts, des rajustements et des mandats. Ces autorisations sont de deux types : les affectations courantes et les affectations à but spécial (ABS). Les affectations à but spécial sont tenues de limiter leur financement à des programmes ou des initiatives spécifiques, tels que le financement accordé pour le Programme national de modernisation des installations judiciaires.



domaines de la sécurité, l'accessibilité et les services numériques, en plus d'offrir un espace suffisant pour répondre à la charge de travail croissante des cours fédérales.

Le gouvernement a approuvé le financement de projets sous deux phases. La phase I du PNMIJ comprend des projets à Montréal, Toronto et Oakville, qui sont prioritaires en matière d'amélioration en raison du volume élevé de dossiers. La phase II englobe six projets à Halifax, Ottawa, Winnipeg, Saskatoon et Victoria. Le financement approuvé permettra au SATJ de moderniser les technologies numériques dans les salles d'audience, notamment pour faciliter les audiences virtuelles et hybrides, renforcer la sécurité physique des juges et des autres utilisateurs du système judiciaire, assurer que les salles d'audience et les espaces de travail respectent ou dépassent les normes et la législation en matière d'accessibilité, et soutiendra également un processus de collecte de données et de gestion de données afin de mesurer et d'optimiser l'utilisation future des espaces judiciaires et des cours.

Les augmentations ci-dessus sont compensées par des réductions du financement de 2 505 milliers de dollars en raison d'ajustements au régime d'avantages sociaux des employés (RASE) et de 2 122 milliers de dollars pour un financement ponctuel associé à la nomination de nouveaux juges de la Cour suprême et de 1 025 milliers de dollars pour la réponse gouvernementale au Rapport quadriennal de la Commission de 2020 et de 355 milliers de dollars pour le système de gestion des tribunaux et des greffes.

En 2024-2025, le total des autorisations disponibles était de 207 006 milliers de dollars, dont 135 721 milliers de dollars ont été utilisés au cours de l'exercice. Cela a entraîné des autorisations inutilisées de 71 285 milliers de dollars. Ce montant provient principalement d'un montant de 68 136 milliers de dollars en affectation à but spécial et lequel sera disponible au cours des exercices futurs sous réserve d'une demande de report de financement. Les fonds inutilisés résiduels des autorisations de financement régulières sont de 3 149 milliers de dollars, représentant 1,5 % du total des autorisations disponibles.

Points saillants financiers

État de la situation financière

La **situation financière nette ministérielle** est le montant qui reste lorsque le total des passifs est déduit du total des actifs. Au 31 mars 2025, la situation financière nette ministérielle du SATJ était de 23 684 milliers de dollars (18 539 milliers de dollars au 31 mars 2024).

Actifs financiers : le total des actifs financiers nets se chiffrait à 17 342 milliers de dollars au 31 mars 2025 (18 154 milliers de dollars au 31 mars 2024).

Actifs non financiers : Le total des actifs non financiers se chiffrait à 31 065 milliers de dollars au 31 mars 2025 (26 460 milliers de dollars au 31 mars 2024).

Les écarts importants sont expliqués de façon plus détaillée dans la section **Analyse financière**.

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle

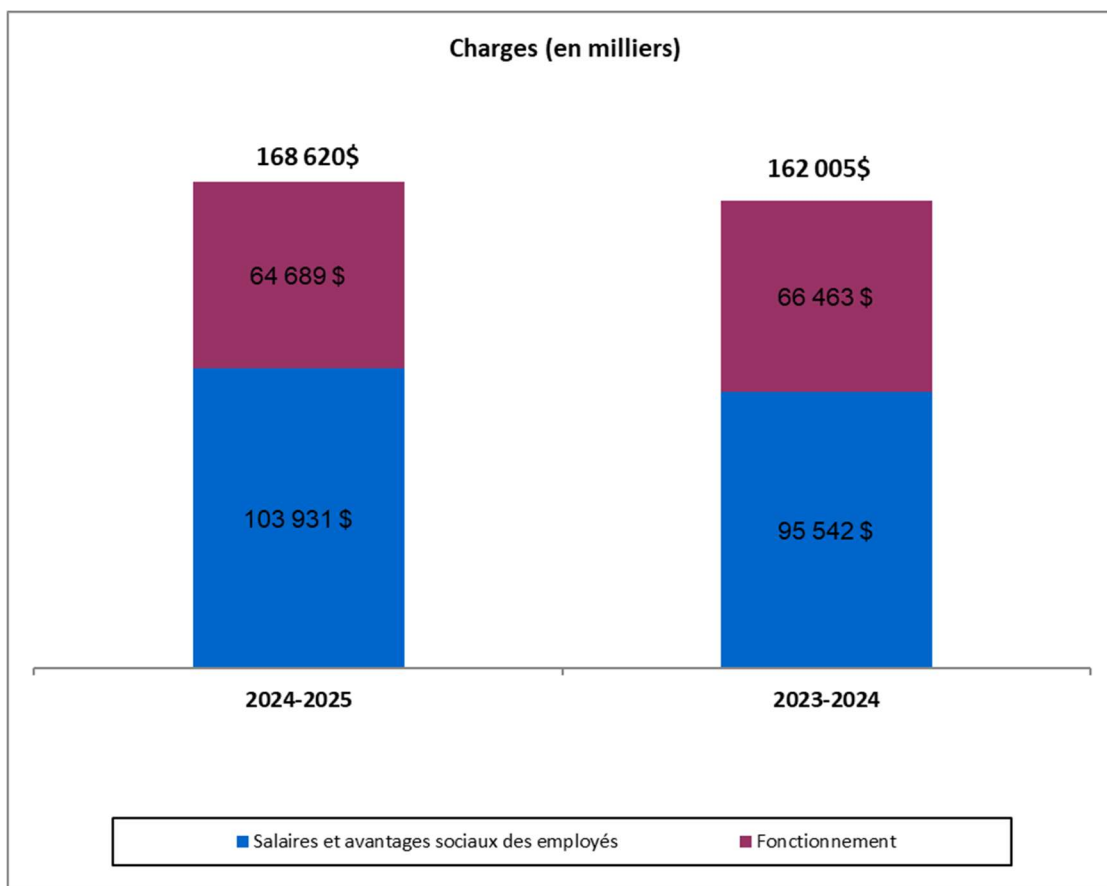
Le coût de fonctionnement net du SATJ avant le financement du gouvernement et les transferts se chiffrait à 168 620 milliers de dollars en 2024-2025, une augmentation de 6 630 milliers de dollars (4 %) en

comparaison de 161 990 milliers de dollars en 2023-2024. Ces chiffres représentent le total des charges engagées et des revenus gagnés pour le compte du gouvernement. L'augmentation du total des charges est principalement attribuable à une augmentation des salaires et avantages sociaux des employés, aux installations, aux locations, aux services d'information ainsi qu'aux réparations et à la maintenance, ainsi que de diverses dépenses, lesquelles sont expliquées plus en détail dans la prochaine section.

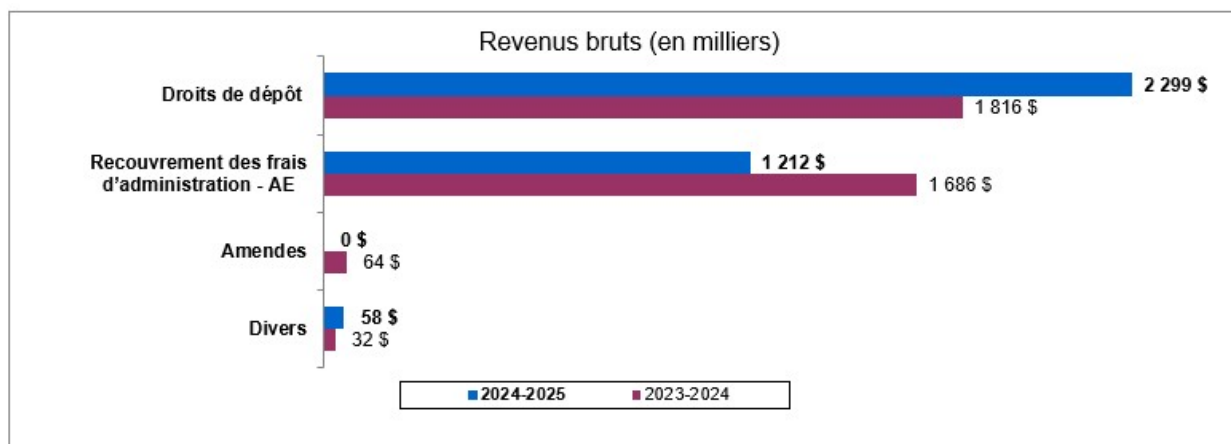
Charges : Le total des charges du SATJ était de 168 620 milliers de dollars en 2024-2025 (162 005 milliers de dollars en 2023-2024).

Salaires et avantages sociaux des employés : les salaires et avantages sociaux des employés se sont chiffrés à 103 931 milliers de dollars (95 542 milliers de dollars en 2023-2024), ce qui représente une augmentation de 8 389 milliers de dollars (9 %). L'augmentation des dépenses liées au personnel découlait principalement d'une augmentation nette des salaires à payer (y compris les allocations) de 7 346 milliers de dollars en raison d'une augmentation du nombre d'employés pour mettre en œuvre l'accès à la justice dans les deux langues officielles, à renforcer les services et les capacités numériques pour moderniser les cours fédérales du Canada et le Programme national de modernisation des installations judiciaires – Phase 1 & 2 (PNMIJ). L'augmentation restante comprend une augmentation de 700 milliers de dollars en contributions de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés, une augmentation de 172 milliers de dollars en cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et 171 milliers de dollars en provision pour les indemnités de départ.

Fonctionnement : les charges de fonctionnement étaient de 64 689 milliers de dollars (66 463 milliers de dollars en 2023-2024). La diminution de 1 774 milliers de dollars (3 %) est principalement attribuable à la diminution de 1 377 milliers de dollars des services professionnels et spéciaux, de 1 223 milliers de dollars en amortissement d'immobilisations corporelles, 208 milliers de dollars en matériaux et fournitures, 157 milliers de dollars en matériel et outillage, 94 milliers de dollars en transport et télécommunication et 245 milliers de dollars en autres charges diverses. Les diminutions ont été compensées en partie par des augmentations de 677 milliers de dollars en location, de 395 milliers de dollars en installations, de 355 milliers de dollars en information et de 99 milliers de dollars en réparation et entretien. L'augmentation restante de 4 milliers de dollars est composée de charges diverses subies pour le compte du gouvernement.



Revenus : La plupart des revenus du SATJ sont gagnés pour le compte du gouvernement. Ces revenus ne sont pas disponibles, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas être utilisés par le SATJ pour couvrir les charges du ministère et sont versés directement au Trésor. Les revenus bruts du SATJ se sont élevés à 3 569 milliers de dollars (3 598 milliers de dollars en 2023-2024), et les revenus nets à 0 millier de dollars (15 milliers de dollars en 2023-2024).



COMMENTAIRES ET ANALYSE

Risques et incertitudes

Financement

Le SATJ continue d'être confronté à des risques et des vulnérabilités financières. De plus, le SATJ a dû absorber du financement temporaire afin de soutenir le nombre de demandes d'asile. Ces pressions ont été partiellement atténuées grâce à une réaffectation interne temporaire des affectations à but spécial en 2024-2025 et à un réalignement des ressources sur les priorités. Cette réaffectation a permis au SATJ de faire face aux risques et aux pressions les plus immédiats et les plus critiques sans avoir besoin de nouveau financement ni à d'autorisations supplémentaires. Cependant, bien que certaines lacunes aient été comblées, des risques et des vulnérabilités résiduels persistent et affecteront la capacité future du SATJ à fournir les services administratifs nécessaires au pouvoir judiciaire. Par exemple:

- La plupart des dépenses encourues et non-liées au personnel du SATJ sont des coûts non discrétionnaires et soutiennent directement le processus judiciaire, y compris les audiences et la sécurité. Ces dépenses couvrent des services tels que la traduction, la protection, l'équipement informatique comme le matériel et les logiciels de vidéoconférence, la sténographie judiciaire, les services de transcription et des coûts opérationnels similaires. Elles sont largement déterminées par le volume, le type et la durée des audiences menées chaque année – des facteurs qui échappent au contrôle du SATJ et limitent considérablement la flexibilité financière de l'organisation.
- Des modifications à la *Loi sur les langues officielles* sont entrées en vigueur en juin 2024. Ces changements obligent le SATJ à publier simultanément dans les deux langues officielles les décisions à caractère de précédent, ainsi que les affaires qui soulèvent des questions de droit d'intérêt public général ou d'importance nationale. L'impact sur les activités du SATJ est considérable et exige beaucoup de ressources. Le SATJ ne dispose pas de ressources nécessaires pour satisfaire à ces nouvelles exigences législatives.
- La cybersécurité représente une menace constante pour toute organisation. C'est pourquoi le SATJ continue de moderniser ses systèmes informatiques pour s'adapter à l'évolution des besoins et maintenir une résilience opérationnelle.
- Le SATJ connaît également une augmentation des coûts, de la complexité et du volume des dossiers, ce qui réduit sa capacité à respecter ses obligations et à optimiser ses processus et ses opérations.

Le SATJ continue à faire face aux pressions financières en mettant en œuvre diverses stratégies d'atténuation. Celles-ci incluent l'établissement de budgets de référence et pluriannuels, l'optimisation et le renforcement des structures organisationnelles, l'amélioration de la planification intégrée, la réévaluation régulière et le réalignement des ressources avec les priorités, ainsi que l'identification d'efficacités.

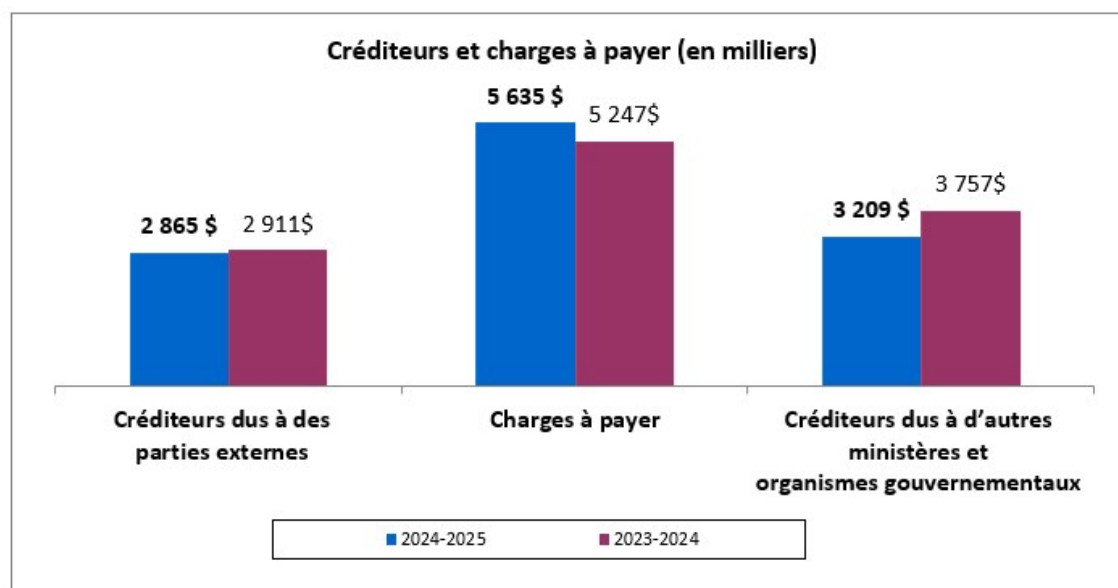
Analyse financière

L'analyse suivante décrit les principaux éléments figurant dans les états financiers, ainsi que les écarts significatifs.

Passifs

Sommaire : Au 31 mars 2025, le total des passifs du SATJ était de 24 723 milliers de dollars (26 075 milliers de dollars au 31 mars 2024). L'écart négatif de 1 352 milliers de dollars est expliqué par une réduction de 1 539 milliers de dollars en comptes de dépôts, et de 206 milliers de dollars en créditeurs et charges à payer. Ces réductions ont été partiellement compensées par une augmentation de 240 milliers de dollars en indemnités de vacances et congés compensatoires, et de 153 milliers de dollars en avantages sociaux futurs aux employés.

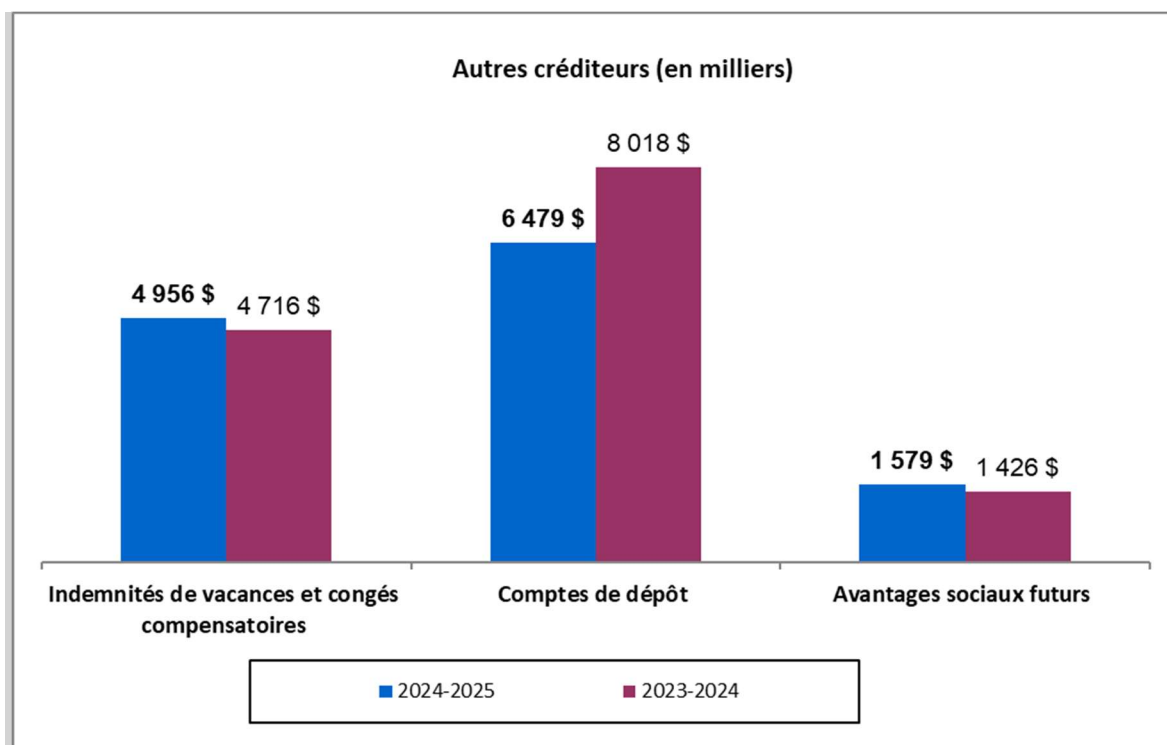
Créditeurs et charges à payer : Au 31 mars 2025, les créditeurs et charges à payer du SATJ totalisaient 11 709 milliers de dollars (11 915 milliers de dollars au 31 mars 2024). L'écart de 206 milliers de dollars s'explique par une réduction de 548 milliers de dollars des créditeurs avec d'autres ministères et organismes, principalement en lien à la prestation de services communs, et de 46 milliers de dollars de créditeurs dus à des parties externes. Les diminutions ont été partiellement compensées par une augmentation de 388 milliers de dollars en charges à payer principalement attribuable au calendrier de la dernière période de paie de l'exercice (salaires à payer).



Indemnité de vacances et congé compensatoire : Au 31 mars 2025, le solde à la fin de l'exercice des indemnités de vacances et congés compensatoires du SATJ était de 4 956 milliers de dollars (4 716 milliers de dollars au 31 mars 2024). L'augmentation de 240 milliers de dollars est attribuable à une augmentation des équivalents temps plein (ETP).

Comptes de dépôt : Au 31 mars 2025, les comptes de dépôt du SATJ étaient de 6 479 milliers de dollars (8 018 milliers de dollars au 31 mars 2024). Le SATJ tient à jour deux comptes destinés à des fins déterminées (CFD), un compte de dépôt pour les plaideurs qui comparaissent devant la Cour d’appel fédérale ou la Cour fédérale, et un autre pour ceux qui comparaissent devant la Cour canadienne de l’impôt. Ces deux comptes ont été créés en application de l’article 21.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques au moyen de deux décrets : le décret P.C. 1970 4/2 et le décret P.C. 1970-300*, respectivement. En vertu d’une ordonnance de la Cour, des montants sont détenus en fiducie et sont finalement remboursés avec les intérêts courus. Comme ce sont les Cours qui déterminent les montants versés dans ces comptes ou qui en sont retirés, selon la cause, il est impossible de prévoir le solde de ces comptes, qui peut varier considérablement d’une année à l’autre.

Avantages sociaux futurs : Au 31 mars 2025, le solde des avantages sociaux futurs pour les employés du SATJ était de 1 579 milliers de dollars (1 426 milliers de dollars au 31 mars 2024). Ce passif est une provision relative aux indemnités de départ payables aux employés. L’obligation relative aux avantages acquis par les employés est calculée à l’aide d’informations provenant des résultats du passif déterminé par calcul actuariel pour les indemnités de départ des employés pour l’ensemble du gouvernement et est attribuée à chaque ministère sur la base d’un pourcentage fourni par le Secrétariat du Conseil du Trésor. L’augmentation de 153 milliers de dollars du passif au titre des avantages sociaux futurs est attribuable à une augmentation des salaires, compensée par la réduction du taux d’indemnités de départ de 0,04 % (de 2,50 % à 2,46 %).



Actifs

Sommaire : Les actifs du SATJ sont présentés sous forme d'actifs financiers (montant à recevoir du Trésor, et débiteurs et avances) et d'actifs non financiers (charges payées d'avance, stocks et immobilisations corporelles).

Actifs financiers

Total des actifs financiers nets : Les actifs financiers nets représentent les actifs financiers bruts nets des débiteurs et avances détenus pour le compte du gouvernement. La diminution de 812 milliers de dollars entre le total des actifs financiers nets de 17 342 milliers de dollars au 31 mars 2025 et de 18 154 milliers de dollars au 31 mars 2024 s'explique comme suit :

- **Actifs financiers bruts :** Les actifs financiers bruts sont composés du montant à recevoir du Trésor et du total des débiteurs et avances. Le solde à la fin de l'exercice financier des actifs financiers bruts se chiffrait à 18 581 milliers de dollars au 31 mars 2025 (19 892 milliers de dollars au 31 mars 2024). L'écart de 1 311 milliers de dollars est attribuable à une diminution de 719 milliers de dollars du montant à recevoir du Trésor et à une diminution de 592 milliers de dollars du total des débiteurs et avances pour les actifs financiers.
- **Débiteurs et avances détenus pour le compte du gouvernement :** Les débiteurs de revenus non disponibles à dépenser d'un montant de 1 239 milliers de dollars au 31 mars 2025 (1 738 milliers de dollars au 31 mars 2024) ne peuvent pas servir à acquitter les passifs et sont donc présentés dans les actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement en réduction des actifs financiers bruts. L'écart représente une diminution de 499 milliers de dollars dans les comptes débiteurs et avances.

Montant à recevoir du Trésor : Au 31 mars 2025, le solde à la fin de l'exercice du montant à recevoir du Trésor se chiffrait à 16 293 milliers de dollars (17 012 milliers de dollars au 31 mars 2024). La diminution de 719 milliers de dollars découle principalement d'une diminution de 1 539 milliers de dollars dans d'autres comptes destinés à des fins déterminées pour les dépôts des plaideurs et à une diminution de 8 milliers de dollars en avances aux employés. Cela est compensé par une augmentation de 719 milliers de dollars dans des comptes débiteurs de d'autres ministères, ainsi que de 109 milliers de dollars dans diverses autres charges à payer.

Le montant à recevoir du Trésor représente la somme nette de l'encaisse que le SATJ peut obtenir du Trésor pour s'acquitter de ses passifs sans imputer de charges additionnelles à ses autorisations au cours de l'exercice où le retrait a été effectué. Ce montant comprend les dépenses engagées, mais non payées, ainsi que les sommes reçues par le SATJ qui seront payées au cours des années futures, contrebalancé par les débiteurs d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Débiteurs et avances : Le solde des débiteurs et avances du SATJ au 31 mars 2025 était de 2 288 milliers de dollars (2 880 milliers de dollars au 31 mars 2024). Les principaux éléments sont les comptes débiteurs d'autres ministères et organismes gouvernementaux, les comptes débiteurs de parties externes, et les avances aux employés contrebalancés par la provision pour créances douteuses.

- **Comptes débiteurs d'autres ministères et organismes gouvernementaux :** Au 31 mars 2025, le solde à la fin de l'exercice se chiffrait à 1 578 milliers de dollars (2 273 milliers de dollars au 31 mars 2024). La diminution de 695 milliers de dollars est en grande partie attribuable à une diminution de 719 milliers

de dollars des montants débiteurs relatifs aux autres ministères compensée par une augmentation de 24 milliers de dollars des comptes recouvrables reliés aux taxes (TPS, TVH, et TVQ).

- *Comptes débiteurs de parties externes* : Au 31 mars 2025, le solde de fin de l'exercice se chiffrait à 810 milliers de dollars (719 milliers de dollars au 31 mars 2024). Cela comprend les frais de salle d'audience facturés à des plaideurs ainsi que les paiements en trop de salaire des employés et d'autres rajustements. L'augmentation de 91 milliers de dollars est principalement attribuable à une augmentation de 97 milliers de dollars en recouvrement des salaires auprès des employés compensée par une diminution de 4 milliers de dollars en revenus de parties externes et de 2 milliers de dollars en d'autres recouvrements tels que la commission de preuve, les saisies-arrêts et les recouvrements non liés aux salaires auprès des employés.
- *Avances aux employés* : Au 31 mars 2025, le solde de fin de l'exercice se chiffrait à 70 milliers de dollars (62 milliers de dollars au 31 mars 2024) et est principalement attribuable aux enjeux liés au système de paye Phénix.
- *Provision pour créances douteuses* : Au 31 mars 2025, le solde de fin de l'exercice se chiffrait à 170 milliers de dollars (174 milliers de dollars au 31 mars 2024). Au cours des dernières années, le SATJ a minutieusement examiné et assuré le suivi de ses comptes débiteurs impayés. En 2024-2025, les allocations pour les créances douteuses ont été estimées afin de tenir compte des montants jugés non-recouvrables.

Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement : Les débiteurs de revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont présentés en tant qu'actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement pour réduire les actifs financiers bruts. Le solde à la fin de l'exercice se chiffrait à 1 239 milliers de dollars (1 738 milliers de dollars au 31 mars 2024). L'écart de 499 milliers de dollars est principalement attribuable à une diminution des comptes débiteurs des autres ministères.

Dette nette ministérielle

La dette nette ministérielle (total des passifs moins le total des actifs financiers nets) est un indicateur qui fournit une mesure des autorisations futures requises pour payer les opérations et activités antérieures. Le solde à la fin de l'exercice se chiffrait à 7 381 milliers de dollars (7 921 milliers de dollars au 31 mars 2024).

Actifs non financiers

Sommaire : Le solde à la fin de l'exercice se chiffrait à 31 065 milliers de dollars (26 460 milliers de dollars au 31 mars 2024). L'augmentation de 4 605 milliers de dollars est attribuable à une augmentation de 4 901 milliers de dollars en immobilisations corporelles, de 205 milliers de dollars en stocks et de 501 milliers de dollars en charges prépayées.

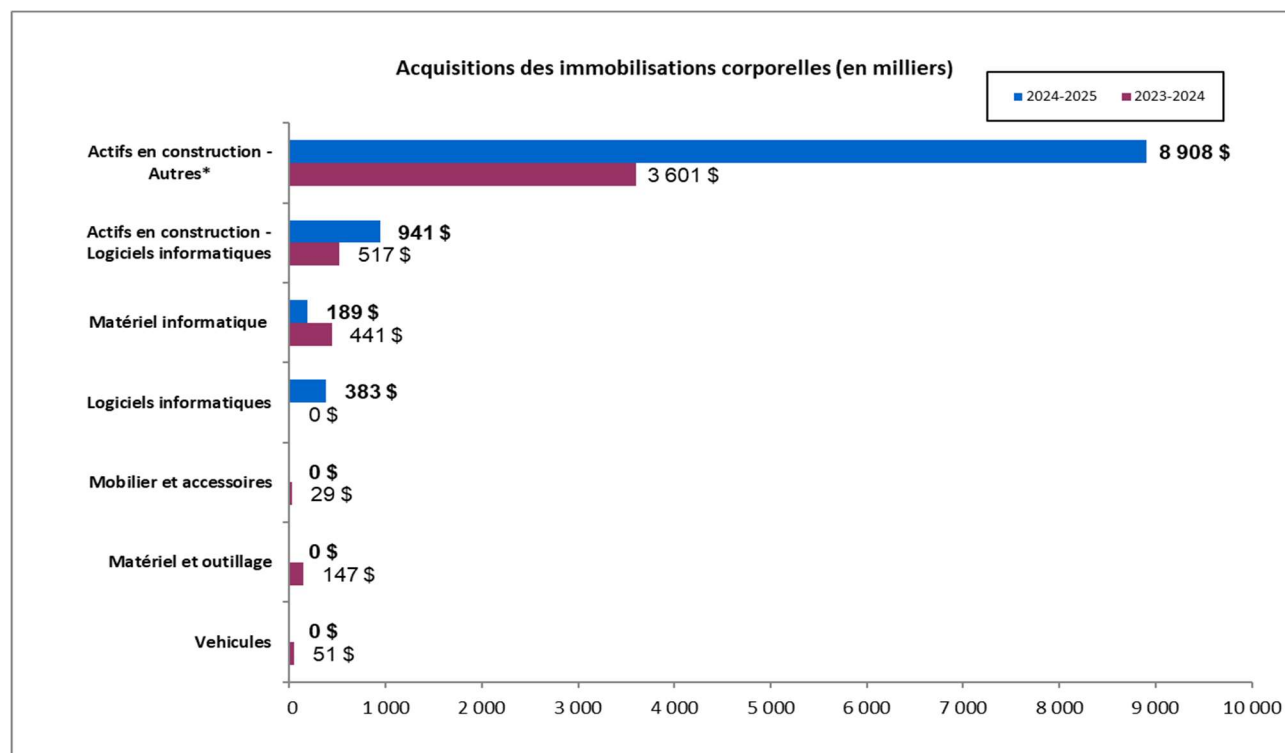
Le total des acquisitions d'immobilisations corporelles s'élève à 10 421 milliers de dollars. Les actifs en construction (catégorie autres actifs en construction) représentent 85 % des acquisitions d'immobilisations corporelles; les logiciels en développement comptent pour 9 %, et le matériel informatique et les logiciels comptent pour 6 %.

Immobilisations corporelles : En date du 31 mars 2025, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles du SATJ s'élevait à 28 891 milliers de dollars (23 990 milliers de dollars au 31 mars 2024). L'écart de 4 901 milliers de dollars représente des acquisitions de 10 421 milliers de dollars, compensées

par des amortissements de 5 199 milliers de dollars, une variation dans les aliénations et radiations de 236 milliers de dollars et d'autres ajustements de 86 milliers de dollars.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles du SATJ totalisant 10 421 milliers de dollars (4 786 milliers de dollars en 2023-2024) ont été en grande partie attribuable aux projets de modernisation des installations dans le cadre du PNMIJ et par l'achat et l'installation d'équipement informatiques, comme suit :

- Les autres travaux en cours (8 908 milliers de dollars) sont principalement liés aux projets du Programme national de modernisation des installations judiciaires à Montréal et à Toronto.
- Les travaux en cours - logiciels (941 milliers de dollars) comprennent le développement de nouveaux outils de travail pour faciliter la conformité au projet de la loi C-13 – *Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles au Canada*, des améliorations aux applications internes (ancienne technologie de l'information, système de gestion des services informatiques) ainsi que la mise à niveau de notre système financier.
- Les logiciels informatiques (383 milliers de dollars) sont liés aux mises à niveau des logiciels informatiques (suite Microsoft).
- Les mises à niveau du matériel informatique (189 milliers de dollars) sont principalement liées à divers équipements informatiques, notamment des appareils de stockage et de gestion des données (c.-à-d. des serveurs, des commutateurs, des effaceurs et des déchiqueteuses).

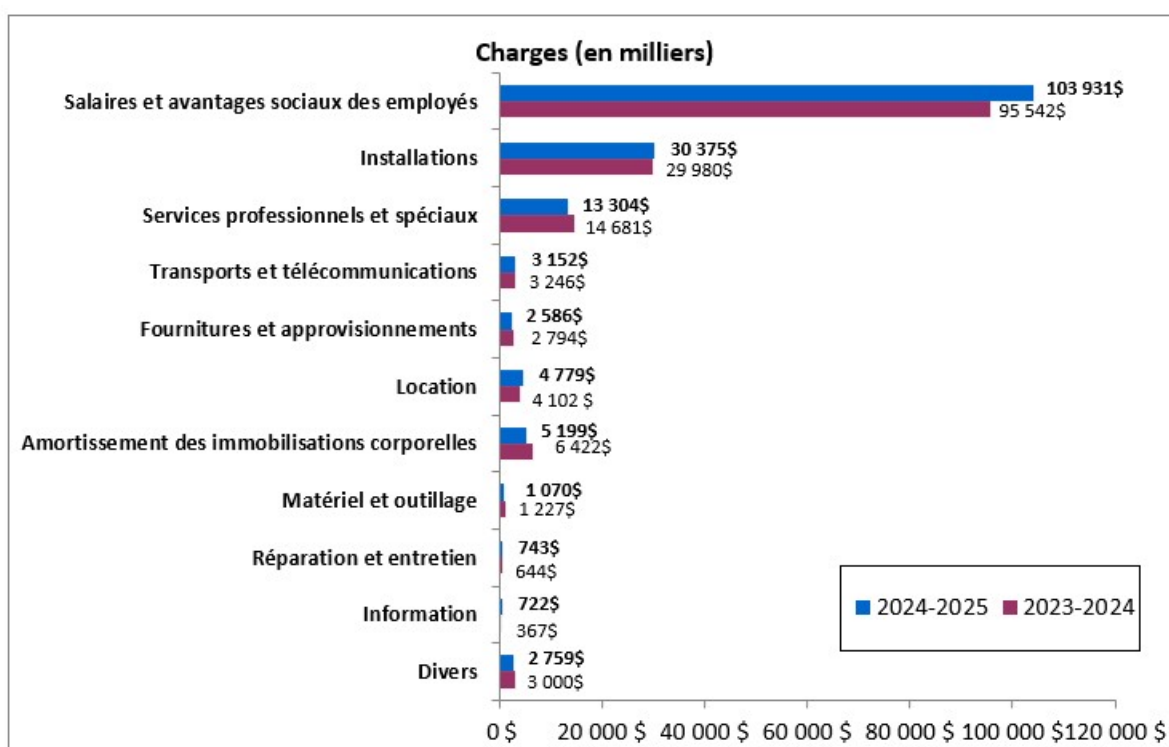


***Remarque :** La catégorie « Actifs en construction – Autres » comprend tous les actifs en construction, à l'exception des logiciels. La majorité de ceux-ci représentent des améliorations locatives qui ne sont pas encore achevées et mises en service.

Charges

Le total des charges du SATJ était de 168 620 milliers de dollars en 2024-2025 (162 005 milliers de dollars en 2023-2024). L'augmentation de 6 615 milliers de dollars (4 %) comprend des augmentations de 8 389 milliers de dollars en salaires et avantages sociaux des employés, de 677 milliers de dollars en locations, de 395 milliers de dollars en installations, de 355 milliers de dollars en information et de 99 milliers de dollars en réparations et entretien. Ces augmentations ont été partiellement compensées par des diminutions de 1 377 milliers de dollars dans les services professionnels, de 1 223 milliers de dollars dans l'amortissement des immobilisations corporelles, de 208 milliers de dollars dans les fournitures et matériaux, de 157 milliers de dollars en matériel et outillage, de 94 milliers de dollars dans le transport et les télécommunications et de 241 milliers de dollars en autres charges diverses. Tous les écarts sont expliqués ci-dessous.

Les catégories les plus importantes sont : les salaires et les avantages sociaux des employés (62 % des charges totales en 2024-2025, 59 % en 2023-2024) et les installations (18 % des charges totales en 2024-2025, 19 % en 2023-2024). Ces deux catégories combinées représentent 80 % des charges totales au cours de l'exercice financier 2024-2025, et 78 % en 2023-2024.



Salaires et avantages sociaux des employés : Les charges de salaires et avantages sociaux des employés étaient de 103 931 milliers de dollars en 2024-2025 (95 542 milliers de dollars en 2023-2024). Ces charges comprennent les traitements et salaires bruts, la rémunération des heures supplémentaires, les ajustements rétroactifs de salaire, les versements et allocations aux employés, les indemnités de départ ainsi que les prestations de retraite et de maladie. L'écart de 8 389 milliers de dollars (9 %) est principalement attribuable à une augmentation nette des salaires à payer expliquée par une augmentation de 43 ETP ainsi que augmentations de salaire du aux conventions collectives pour un total

de 7 346 milliers de dollars. Les autres augmentations comprennent une augmentation de 700 milliers de dollars en contributions de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés (c.-à-d. assurance emploi, pension), de 171 milliers de dollars en provision pour les indemnités de départ, et de 172 milliers de dollars en cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires (y compris les services fournis sans frais par d'autres ministères gouvernementaux).

Installations : Les charges liées aux installations étaient de 30 375 milliers de dollars en 2024-2025 (29 980 milliers de dollars en 2023-2024). Ce montant représente la valeur des services liés aux locaux, y compris les loyers, qui sont fournis gratuitement par Services publics et Approvisionnement Canada, un fournisseur de services communs qui offre des services locatifs au gouvernement.

Services professionnels et spéciaux : Les charges en services professionnels et spéciaux étaient de 13 304 milliers de dollars en 2024-2025 (14 681 milliers de dollars en 2023-2024). Ces charges comprennent entre autres les services de traduction, les services de protection, les services de TI, les services de sténographes judiciaires et de transcription, les juges suppléants et les services de formation. La diminution de 1 377 milliers de dollars (9 %) des coûts est principalement attribuable à une diminution de 1 343 milliers de dollars en services d'interprétation et de traduction résultant d'une restructuration interne afin d'offrir ces services à l'interne, de 325 milliers de dollars dans les services commerciaux (frais d'huissier de justice, frais de sténographe judiciaire, transcriptions, etc.), de 203 milliers de dollars dans les services de conseil en gestion, de 116 milliers de dollars dans les services de protection, de 107 milliers de dollars dans les services de formation et d'éducation, de 14 milliers de dollars en frais et services spéciaux (adhésions, accueil, etc.), de 7 milliers de dollars en services de santé et bien-être et 189 milliers de dollars en services divers. Cette diminution a été en partie compensée par des augmentations de 746 milliers de dollars dans les services informatiques, de 122 milliers de dollars dans les services d'ingénierie et d'architecture, et de 58 milliers de dollars dans les services juridiques.

Transports et télécommunications : Les charges en transports et télécommunications étaient de 3 152 milliers de dollars en 2024-2025 (3 246 milliers de dollars en 2023-2024). La diminution de 94 milliers de dollars (3 %) est principalement attribuable à une diminution de 144 milliers de dollars en services de télécommunication en raison d'une réduction continue du nombre de lignes téléphoniques fixes, 52 milliers de dollars dans les voyages des fonctionnaires et non-fonctionnaires et de 16 milliers de dollars en frais de réinstallation. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation de 118 milliers de dollars en frais d'affranchissement et de fret.

Fournitures et approvisionnement : Les charges en fournitures et approvisionnements étaient de 2 586 milliers de dollars en 2024-2025 (2 794 milliers de dollars en 2023-2024). Ces charges comprennent les livres, les publications et les abonnements (à l'exception des abonnements électroniques), ainsi que l'encre, la papeterie et les fournitures de bureau. La diminution de 208 milliers de dollars (7 %) est principalement attribuable à une diminution de 70 milliers de dollars en livres, publications et abonnements, 138 milliers de dollars en divers biens et services, tels que des fournitures de bureau, des classeurs et des vêtements de cour.

Location : Les charges de location étaient de 4 779 milliers de dollars en 2024-2025 (4 102 milliers de dollars en 2023-2024). Les coûts de location comprennent la location des immeubles de bureaux, ainsi que les frais annuels d'entretien et de renouvellement des licences d'utilisation de logiciels. L'augmentation de 677 milliers de dollars (17 %) est principalement attribuable à une augmentation de 543 milliers de dollars pour la location des immeubles de bureaux en raison du projet de modernisation des installations à l'emplacement de Kent, et de 146 milliers de dollars en licences informatiques et frais

de maintenance liés principalement aux services de stockage de données infonuagiques. Cette augmentation est partiellement compensée par une diminution de 12 milliers de dollars dans la location de véhicules automobiles et autres locations.

Amortissement des immobilisations corporelles : Les charges d’amortissement étaient de 5 199 milliers de dollars en 2024-2025 (6 422 milliers de dollars en 2023-2024). Les immobilisations corporelles devraient générer des bénéfices sur plusieurs années. Par conséquent, leur coût est amorti selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimative de chaque catégorie d’immobilisation. La diminution de 1 223 milliers de dollars (19 %) est attribuable à une diminution de 592 milliers de dollars liée aux améliorations locatives, de 409 milliers de dollars liée au matériel informatique, 184 milliers de dollars en logiciels informatiques, de 35 milliers de dollars liée au matériel et à l’outillage, de 2 milliers de dollars liée au mobilier et aux accessoires, et de 1 millier de dollars liée aux véhicules.

Matériel et outillage : Les charges en matériel et outillage étaient de 1 070 milliers de dollars en 2024-2025 (1 227 milliers de dollars en 2023-2024). Cela comprend l’achat de biens de moins de 10 milliers de dollars par article, tels que du matériel, des pièces et des logiciels informatiques, du matériel et du mobilier de bureau, et des pièces de véhicules automobiles. La diminution de 157 milliers de dollars (13 %) est principalement attribuable à une diminution de 102 milliers de dollars en matériel informatique, pièces et logiciels, et de 72 milliers de dollars en mobilier et ameublement de bureau. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation de 7 milliers de dollars en matériel et outillage et de 10 milliers de dollars en divers autres articles.

Réparation et entretien : Les charges en services de réparation et d’entretien étaient de 743 milliers de dollars en 2024-2025 (644 milliers de dollars en 2023-2024). L’augmentation de 99 milliers de dollars (15 %) est principalement attribuable à une augmentation de 99 milliers de dollars des coûts de réparation et d’entretien des immeubles.

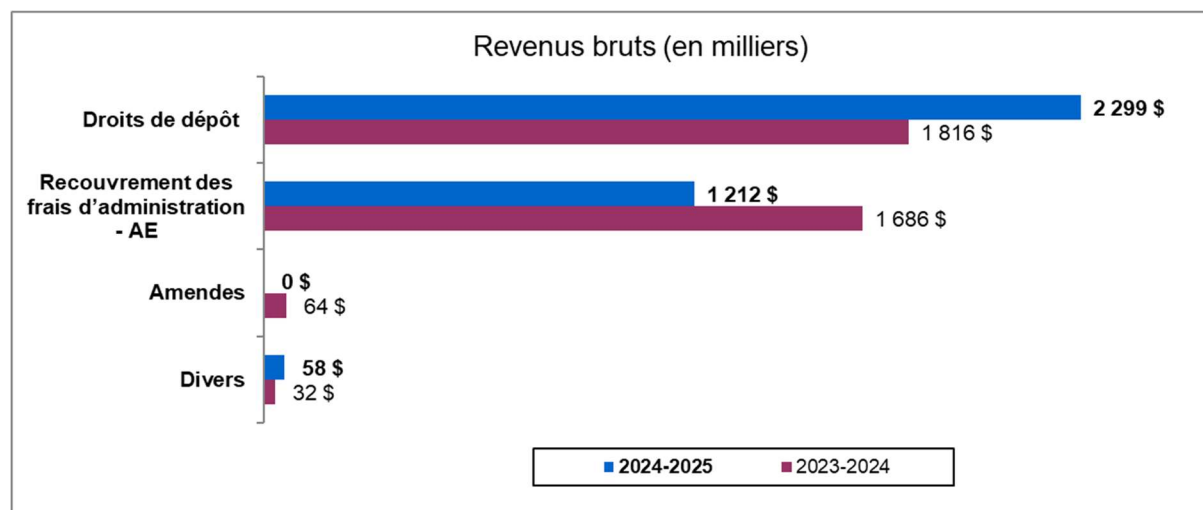
Information : Les charges relatives à l’information étaient de 722 milliers de dollars en 2024-2025 (367 milliers de dollars en 2023-2024). L’augmentation de 355 milliers de dollars (97 %) est principalement attribuable à une augmentation de 411 milliers de dollars des coûts d’abonnement résultant de l’augmentation des coûts d’accès aux versions électroniques des documents de référence juridiques, compensée par une diminution de 51 milliers de dollars en service d’impression et de 4 milliers de dollars en services professionnels de communication.

Divers : Les charges diverses étaient de 2 759 milliers de dollars en 2024-2025 (3 004 milliers de dollars en 2023-2024). La diminution de 245 milliers de dollars (8 %) est principalement attribuable à une diminution des dépenses annuelles liées aux charges payées d’avance pour licences annuelles au cours de l’exercice précédent compensée par une augmentation des pertes sur disposition d’immobilisations corporelles et des radiations et paiements spéciaux.

Revenus

Le total des revenus bruts du SATJ s'élève à 3 569 milliers de dollars en 2024-2025 (3 598 milliers de dollars en 2023-2024). Les revenus du SATJ peuvent varier considérablement d'un exercice à l'autre et proviennent presque exclusivement de revenus gagnés pour le compte du gouvernement. Ces revenus ne sont pas disponibles au SATJ et sont versés directement au Trésor. En 2024-2025, ces revenus non disponibles totalisaient 3 569 milliers de dollars (3 583 milliers de dollars en 2023-2024).

Par conséquent, les revenus nets du SATJ s'élèvent à 0 millier de dollars en 2024-2025 (15 milliers de dollars en 2023-2024 car elles incluaient des recettes provenant de la radiation d'actifs de la couronne, qui sont réaffectables).



Droits de dépôt : Les revenus en provenance des droits de dépôt s'élevaient à 2 299 milliers de dollars en 2024-2025 (1 816 milliers de dollars en 2023-2024). Les droits de dépôt sont facturés pour l'enregistrement des documents judiciaires conformément à la loi et aux règles régissant les tribunaux judiciaires.

Recouvrement des frais d'administration – Assurance-emploi (AE) : Le recouvrement des frais d'administration liés au régime d'assurance-emploi se chiffrait à 1 212 milliers de dollars en 2024-2025 (1 686 milliers de dollars en 2023-2024). À la fin de chaque exercice, le SATJ détermine le coût associé à l'administration des affaires relatives à l'assurance-emploi aux fins de présentation par Emploi et Développement social Canada (EDSC), le ministère responsable du compte de l'assurance-emploi. Ensuite, EDSC comptabilise une dépense dans ses états financiers, et le SATJ comptabilise un revenu équivalent. Cette opération comptable a pour but de traduire le coût total du fonctionnement du programme d'assurance-emploi du gouvernement fédéral.

Amendes : Les revenus tirés des amendes s'élevaient à 0 millier de dollars en 2024-2025 (64 milliers de dollars en 2023-2024). Comme il est mentionné précédemment, ce sont les tribunaux judiciaires qui imposent ces amendes. Ainsi, le montant total des amendes peut varier considérablement d'un exercice à l'autre et par conséquent difficile à prédire.

Divers : Les revenus divers s'élevaient à 58 milliers de dollars en 2024-2025 (32 milliers de dollars en 2023-2024).